



Vue depuis la D52 en direction du bourg de Martaizé

# Projet éolien de Martaizé

Lettre d'information n°1 - Novembre 2018

Après avoir recueilli les accords des conseils municipaux d'**Aulnay** et de **Martaizé**, la **société JP Energie Environnement** (JPee) a initié en 2017 des **études de faisabilité** pour l'implantation d'un parc éolien sur votre territoire.

Trois zones d'étude ont été initialement identifiées. Afin de déterminer les caractéristiques et les sensibilités de chaque zone, une **étude préliminaire** a été initiée début 2018.

A l'issue de cette étude, **deux zones préférentielles d'implantation ont été retenues** sur lesquelles JPee a lancé des études environnementales complètes. Ces **expertises écologique, acoustique et paysagère** se termineront au premier trimestre 2019 et permettront de définir l'**implantation optimale** du parc éolien dans le respect des **enjeux humains et environnementaux** du site.

Cette première lettre d'information a pour objectif de vous présenter **les acteurs du projet, les zones d'implantation potentielle, les études menées** ainsi que le **calendrier du projet et ses prochaines étapes**.

## Pourquoi un parc éolien?

### ✕ Un site propice à l'implantation d'éoliennes

Bonne ressource en vent et raccordement électrique à proximité

### ✕ La contribution du territoire à la Transition Energétique

Une production locale d'électricité renouvelable

### ✕ 2 communes volontaires et engagées

Conseils municipaux d'Aulnay et de Martaizé favorables au développement d'un projet éolien

### ✕ Des retombées économiques durables pour les communes

Des ressources nouvelles pour financer des équipements et des services

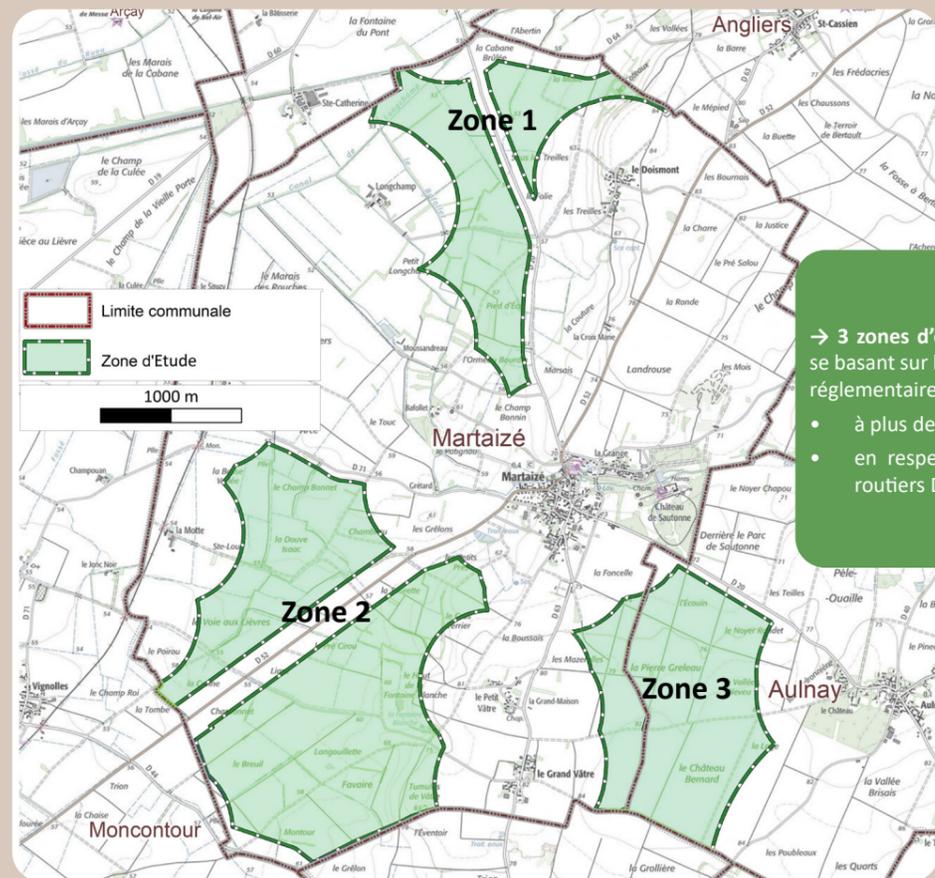
### ✕ Un partenariat public/privé gagnant

Co-investissement Caisse des Dépôts / JPee

### ✕ De l'activité économique et de l'emploi

Entreprises locales et régionales (travaux publics, ingénierie, maintenance/exploitation)

## Trois zones d'étude initiales



→ 3 zones d'étude ont été identifiées initialement en se basant sur les contraintes techniques et les servitudes réglementaires :

- à plus de 500 mètres des habitations ;
- en respectant les distances de sécurité aux axes routiers D52, D20, D44 et D70.

L'étude environnementale (faune, flore, habitats) et le prédiagnostic paysager ont été lancés sur ces trois zones afin de les hiérarchiser en fonction de leurs sensibilités.

→ La zone 3, à cheval sur Martaisé et Aulnay, présente :

- un enjeu patrimonial : proximité des châteaux de Sautonne, d'Aulnay et de la Bonnetière ;
- un enjeu environnemental : zone de reproduction de l'Outarde canepetière (espèce patrimoniale).

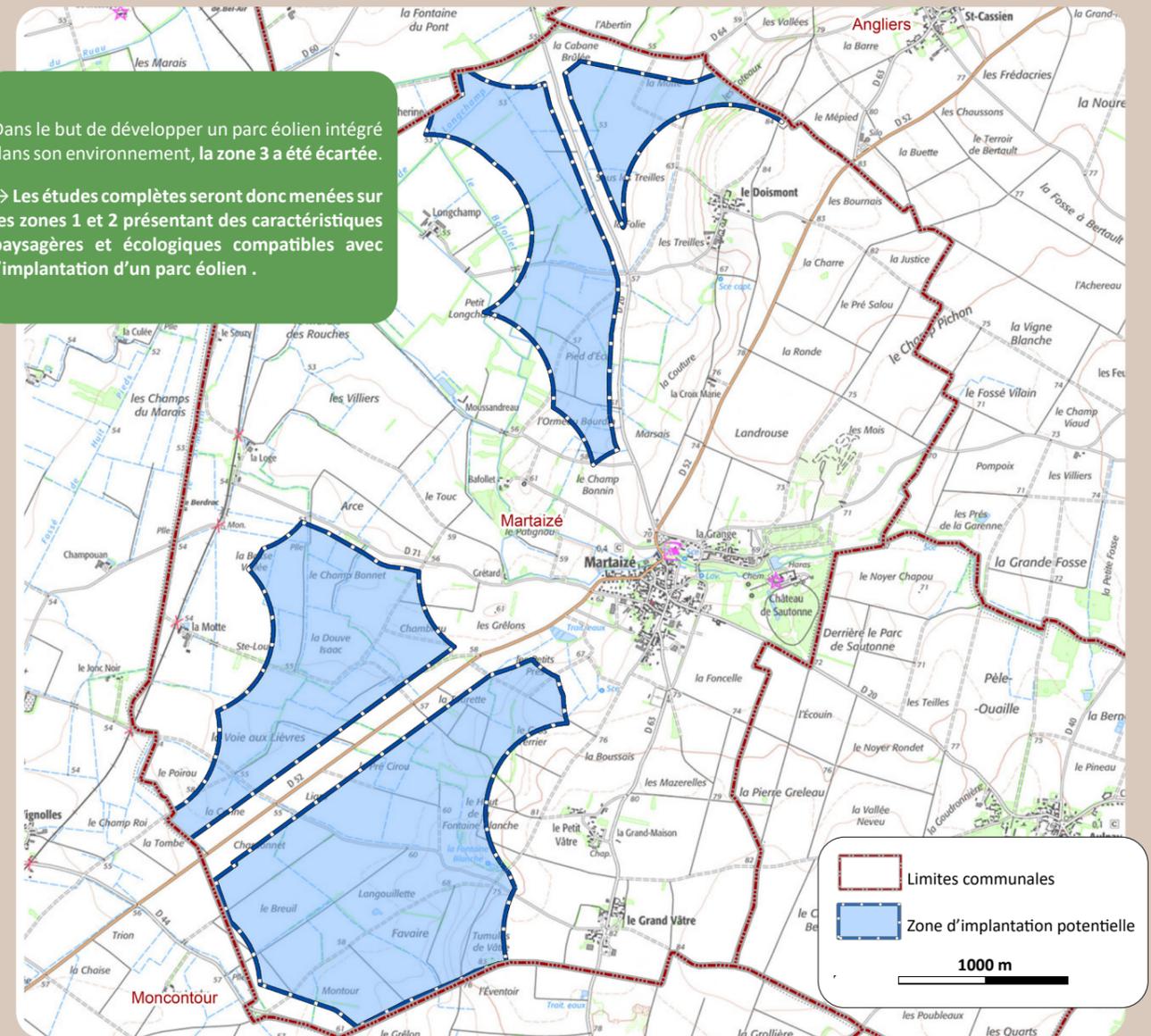


Outarde canepetière (source LPO Vienne)

## → Deux zones d'implantation potentielle retenues

Dans le but de développer un parc éolien intégré dans son environnement, la zone 3 a été écartée.

→ Les études complètes seront donc menées sur les zones 1 et 2 présentant des caractéristiques paysagères et écologiques compatibles avec l'implantation d'un parc éolien.



## Les études environnementales

### L'étude écologique

**Bureau d'études missionné :** NCA Environnement (Neuville-de-Poitou)

**Durée des études :** un cycle biologique complet (4 saisons) : printemps 2018 - printemps 2019

**Missions :** 30 jours par zone d'étude - recensement sur le terrain de la faune et de la flore et cartographie des habitats - 16 passages pour un suivi spécifique comportemental de l'Outarde

### L'étude paysagère

**Bureau d'études missionné :** ENCIS Environnement (Nantes)

**Emprise de la zone d'étude :** rayon de 18 km autour des zones d'implantation potentielle

**Missions :** caractérisation et référencement des paysages caractéristiques, des sites et monuments patrimoniaux

### L'étude acoustique

**Bureau d'études missionné :** Gantha (Poitiers)

**Date et durée des mesures :** pendant 30 jours de novembre à décembre 2018 (jour/nuit)

**Missions :** mesures acoustiques à partir de 14 sonomètres (micros) disposés au niveau des habitations les plus proches des zones d'implantation potentielle

## Calendrier

Printemps 2018 - Printemps 2019

Etude  
écologique  
(12 mois)

Etude  
paysagère

Etude  
acoustique

Printemps 2019

Définition de  
l'implantation  
des éoliennes

Constitution  
de l'étude  
d'impact

A partir du deuxième semestre 2019

Dépôt  
du dossier

Recevabilité

Enquête  
publique

Instruction par les services de l'Etat

## Prochaines étapes

Aujourd'hui

- Création d'un comité de suivi du projet ;
- Synthèse des études environnementale, paysagère et acoustique ;
- Choix de l'implantation finale du projet : nombre, taille, puissance et emplacement des éoliennes ;
- Finalisation de l'étude d'impact ;
- Lettre d'information n°2 au printemps 2019 présentant l'implantation retenue.

## Notre partenariat avec la Caisse des Dépôts

GRUPE



La Caisse des Dépôts et ses filiales ([www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)) constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général, du développement des territoires et des énergies renouvelables. Lors de la COP 21, elle s'est engagée à prendre en compte le risque climatique dans ses décisions d'investissement et de contribuer à une économie « verte ».

Un partenariat entre JPEE et la Caisse des Dépôts a été initié en 2013.

En 2018, JPEE et la Caisse des Dépôts renforcent leur partenariat : la Caisse des Dépôts entre au capital de l'ensemble des parcs éoliens et solaires en exploitation (247 MW) de JPEE à hauteur de 49 %. Cette coopération se poursuit avec les projets futurs de JPEE dont le projet éolien de Martaizé.



## JPEE, producteur et exploitant français d'électricité 100 % renouvelable

Filiale du groupe Nass, JPEE est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables. Depuis 2004, l'entreprise familiale développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques. La société est implantée à Caen (siège social, Paris, Nantes et Montpellier).



35  
salariés



150 mille  
foyers alimentés



248 MW  
parcs en exploitation



2200  
éco-épargnants

### Une solution clé en main : nous maîtrisons toutes les étapes d'un projet



#### Développement

JPEE maîtrise toutes les étapes du développement d'un projet : de la prospection de sites à l'obtention de l'ensemble des autorisations administratives.



#### Financement

JPEE assure le montage financier des projets : fonds propres et dettes bancaires. Chaque projet est ouvert à l'investissement participatif (investisseurs privés, publics, éco-épargne citoyenne).



#### Construction

JPEE gère la construction de ses centrales. Ses équipes pilotent les chantiers depuis les phases d'avant-projet jusqu'à leurs mises en service.



#### Exploitation et maintenance

JPEE assure l'exploitation et la maintenance de ses centrales et propose également ses services pour le compte de tiers.

## Nous contacter



Louis GACHENOT  
Chef de projet  
[louis.gachenot@jpee.fr](mailto:louis.gachenot@jpee.fr)

JPEE (Agence Nantes)  
18 bis avenue de la Vertonne  
44120 Vertou  
tél 02 14 99 11 22 - [www.jpee.fr](http://www.jpee.fr)